

## Communiqué de presse

### **L'Association frontière hors taxes (AFHT) aide les voyageurs transfrontaliers à comprendre les exemptions des droits de douane**

L'Association frontière hors taxes (AFHT) du Canada a annoncé que le lancement de deux nouvelles vidéos interactives — une pour les Canadiens et une pour les Américains — vise à instruire les voyageurs transfrontaliers sur les avantages du magasinage dans les boutiques hors taxes à la frontière terrestre ainsi que sur les quantités qu'on peut acheter.

L'expérience interactive sera disponible sur [www.dutyfreecanada.com](http://www.dutyfreecanada.com), un site Internet lancé par l'AFHT comme ressource pour les voyageurs qui veulent obtenir plus de renseignements sur le magasinage hors taxes, ainsi que sur [YouTube channel](#) de l'AFHT. Les bandes-annonces raccourcies des vidéos — disponibles en français et en anglais — seront aussi mises à la disposition des détaillants canadiens à la frontière terrestre, qui pourront les passer dans les boutiques.

Laurie Karson, directrice générale de l'AFHT, dit que l'initiative vise en grande partie à démystifier les règles relatives aux limites et aux exemptions : « Ces vidéos sont juste une autre façon qui permet à l'AFHT de s'assurer que les consommateurs savent qu'ils peuvent, et qu'ils devraient, profiter du magasinage hors taxes dans les boutiques hors taxes à la frontière terrestre canadienne, explique-t-elle. En plus d'économiser du temps en s'arrêtant à une boutique hors taxes en cours de route, les voyageurs trouveront des offres et des produits exclusifs disponibles seulement dans les boutiques situées à la frontière terrestre canadienne. Ce qui est peut-être le plus important, c'est que de nombreux articles vendus dans les boutiques hors taxes permettent d'effectuer d'importantes économies par rapport à ceux vendus dans les magasins de vente au détail réguliers. »

De nombreux Canadiens voyageant aux États-Unis ne se rendent pas compte qu'ils peuvent acheter un litre d'alcool en route vers les États-Unis dans les boutiques hors taxes canadiennes. Avec l'épargne considérable que l'exemption des droits de douane offre, les Canadiens voyageant aux États-Unis peuvent alléger le fardeau sur leurs portefeuilles en achetant des articles qu'ils achètent sans doute dans des magasins de vente au détail réguliers.

« Nos nouvelles vidéos établissent les règles à la fois pour les voyageurs transfrontaliers canadiens et américains, et ce, d'une façon très facile à comprendre. En outre, l'élément d'interactivité rend l'apprentissage au sujet des exemptions amusant, conclut M<sup>me</sup> Karson. J'invite les consommateurs à visiter [www.dutyfreecanada.com](http://www.dutyfreecanada.com) pour voir par eux-mêmes à quel point le magasinage hors taxes est facile, agréable et commode ».

#### **Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Allison Boucher, gestionnaire de bureau et de congrès, AFHT

Bureau : 613-688-9788

[aboucher@fdfa.ca](mailto:aboucher@fdfa.ca)